

PAR COURRIEL

Québec, le 26 août 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
[Leader.sjb@assnat.qc.ca](mailto:Leader.sjb@assnat.qc.ca)

**Objet :** Question relative au rôle de l'industrie de la construction navale au Québec au sein de la nouvelle Stratégie maritime du Québec

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 13 mai 2020 par le député de la circonscription de La Pinière au sujet de la construction navale au Québec.

Le ministère des Transports, en collaboration avec les ministères partenaires, travaille actuellement à la rédaction d'une nouvelle vision maritime.

Dans le cadre de cette nouvelle vision maritime, le gouvernement du Québec entend tirer pleinement parti du potentiel économique et social que représente la position géographique stratégique du Saint-Laurent.

À cette fin, le gouvernement souhaite faire du Saint-Laurent un corridor économique performant et intelligent, tout en préservant la richesse de ses écosystèmes.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Chantal Rouleau

N/Réf. : 20200603-21